



Société du Figaro, Evene, Wansquare, Dassault Média, Promoporte

Ensemble du personnel	
Nature des prestations	Garanties au 01/03/2015 (exprimées en complément des remboursements de la Sécurité sociale)
Médecine courante	
Consultations, visites généralistes	130% BR - 110% BR si Médecin non CAS
Consultations, spécialistes	130% BR - 110% BR si Médecin non CAS
Actes de chirurgie, actes techniques médicaux	130% BR - 110% BR si Médecin non CAS
Actes d'imagerie, actes d'échographie	130% BR - 110% BR si Médecin non CAS
Actes pratiqués par les auxilliaires médicaux	300 % BR
Analyses	300 % BR
Pharmacie	
Pharmacie remboursée par la Sécurité sociale	100 % TM
Pharmacie non remboursée par la Sécurité sociale mais figurant au Vidal	100% des frais réels dans la limite de 152 € /an/bénéficiaire
Frais de Transport	
Pris en charge par la Sécurité sociale	150% BR
Dentaire	
Consultations, soins courants	200% BR
Prothèses dentaires remboursées*	450% BR*
Prothèses dentaires non remboursées	150 € par dent sans limitation annuelle
Implant dentaire (chirurgie, faux moignon, inlay, pilier de bridge, couronnes)*	950€ par implant plafond à 3800 € /an/bénéficiaire*
Orthodontie remboursée *	300% BR*
* Le cumul des remboursements est plafonné à 5300 € par an et par bénéficiaire	
Optique	Une paire de lunettes tous les 2 ans, une paire par an pour les enfants de moins de 18 ans ou en cas de modification de correction
Verres unifocaux	cf nouvelle grille optique
Verres multifocaux	a nouvelle gille speque
Monture	150 € tous les 2 ans, par bénéficiaire
Lentilles de contact correctrices remboursées ou non	100% des frais réels dans la limite de 430€ /an/bénéficiaire
Chirurgie réfractive de l'œil	442 €/oeil au maximum 2 fois sur une période de 2 ans.
Hospitalisation	
Frais de séjour - etb conventionné	100% FR
Frais de séjour - etb non conventionné	90% FR
Honoraires médicaux et chirurgicaux - etb conventionné	130% BR - 110% BR si Médecin non CAS
Honoraires médicaux et chirurgicaux - etb non conventionné	130% BR - 110% BR si Médecin non CAS
Forfait journalier	100% frais réels

Autres Prothèses

Auditives pris en charge 450% BR

898,70 € /an /bénéficiaire Auditives non pris en charge

Orthopédiques et appareillage non pris en charge 200 € /an /bénéficiaire

Forfaits et autres remboursements

Orthopédiques et appareillage pris en charge

Chambre particulière - etb conventionné

Chambre particulière - etb non conventionné

Lit accompagnant enfant moins de 12 ans

Cures thermales : frais médicaux, séjour, transport (dans la limite des dépenses engagées)

500 € par cure

450% BR

2 % PMSS/jour

2 % PMSS/jour

2% PMSS/jour

Frais de maternité : forfait en cas de naissance

Liste Bien-Etre Audiens

Forfait 900 € par enfant

50% FR limité à 200 € par personne et par année civile